

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du Grand lac Nomingue tenue le dimanche 11 septembre 2022 à 9h00 au centre communautaire de Nomingue

Membres du conseil d'administration présents :

Robert Allard, président

France Lafleur, vice-présidente

Pierre Picotte, administrateur

Louise H. Aubé, secrétaire

Louis Adam, administrateur

Richard Vallières, administrateur

Céline Bengle, administratrice

Bertrand St-Jean, administrateur

1. Ouverture de l'assemblée

Robert Allard déclare l'assemblée ouverte à 10h05 et souhaite la bienvenue à tous, en les remerciant de leur présence. Il présente également les membres du conseil d'administration et leur assignation aux divers dossiers. Le président explique aussi le déroulement de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est *proposé par François Caron, secondé par Claude Guay et adopté à l'unanimité.*

3. Proposition pour exemption de la lecture du procès-verbal du 28 septembre 2021

Sur proposition de Claude Guay, secondé par René Racicot, il est résolu d'exempter la secrétaire de la lecture du procès-verbal et adopté à l'unanimité.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 septembre 2021 est proposée par France Lafleur, secondée par François Bérichon et adoptée à l'unanimité.

4. Mot du Président , Monsieur Robert Allard

Dans un premier temps, Robert Allard souligne que le conseil d'administration a tenu diverses réunions au cours de l'année tout en assurant la présence de 1 à 5 personnes au conseil municipal mensuel, le 2^e lundi du mois. Il y eut aussi réunions avec des associations de lacs et l'association de chasse et pêche de Nominique.

Nous avons également tenu des rencontres avec des représentants de la municipalité afin de leur faire part de nos diverses préoccupations:

- Suite à la présence de myriophylle à épi dans le lac Tibériade, la municipalité a effectué la caractérisation du ruisseau Jourdain situé sur son territoire et on n'a trouvé aucune trace de cette plante dans cette section. Nous avons demandé que cette caractérisation touche aussi la baie Filion et le lac Barrière.
- L'étude pour le déversement des eaux usées du village et la possibilité de construire des égouts n'est pas encore faite; 9/10 sites furent refusés et on cherche d'autres sites potentiels avant de faire l'analyse. Néanmoins, le projet d'égout collecteur demeure un souci important pour l'association.
- Concernant la vitesse des motomarines et leur comportement, le président note le travail exemplaire des résidents de Bellerive dans ce dossier. Outdoor Logistics doit opérer dans une zone commerciale et respecter les règlements. Un bilan des activités de la patrouille nautique devrait nous en dire plus sur ce dossier.

- Il souligne le dossier du chemin des merisiers , tributaire inquiétant du grand lac, car ce ruisseau collecte les eaux pluviales du village et les marais sont accentués par l'action des castors.
- Le site alternatif au débarcadère ou le retrait des sédiments demeure aussi une préoccupation.

Il remercie chaleureusement le Camping de la Baie du Soleil qui nous reçoit lors de nos réunions et il remercie aussi ses collègues qui oeuvrent dans tous les comités de l'Association.

5. Rapport des activités.

5.1 Qualité de l'eau/Facteurs de stress d'un lac

PPicotte rappelle les diverses analyses effectuées dans le passé, notamment l'analyse des tributaires du lac et les résultats obtenus avec la multisonde.

L'analyse avec une multisonde permet d'examiner la température à diverses profondeurs du lac et de bien voir les couches thermiques. Plus on descend, plus l'eau est acide. Il rappelle que le brassage du fond du lac ramène le phosphore en suspension.

Toutefois, notre lac est bien oxygéné en profondeur et il est en santé.

Il indique que nous n'avons pas de cyano-bactéries et rappelle que l'eau est bonne mais **non potable**.

Les changements climatiques que nous connaissons amèneront diverses conséquences :

- Une augmentation générale des températures
- Une augmentation des précipitations qui amèneront plus d'érosion, de fertilisants via les tributaires et plus d'algues
- Une augmentation d'événements climatiques d'ou plus d'acidification.

Le tout nous porte à conclure que le lac est susceptible de vieillir plus rapidement.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont les suivants:

- maintenir notre vigilance
- surveiller les plantes envahissantes

- convaincre la municipalité que des solutions alternatives à l'égout collecteur existent.

5.2 Aide à la navigation

BStJean nous informe que les bouées de navigation furent installées avec un certain retard en raison de la hauteur du niveau du lac. La municipalité a maintenu sa subvention à cet égard.

Il recommande de ralentir dans la Baie Filion pour ne pas brasser les sédiments.

5.3 Préparation du 50ème

Le 50ème anniversaire de notre association fondée en 1972 par des visionnaires a généré des activités supplémentaires en cours d'année. Nous avons réalisé un vidéo rappelant les diverses activités de l'association, grâce à la collaboration généreuse de Jean Luc Robert. Nous avons aussi ajouté des pancartes rappelant notre « 50 ans de vigilance » aux pancartes de bois permanentes autour du lac.

Egalement, un concert sur l'eau fut organisé, de concert avec le Camping de la Baie du soleil, le 31 juillet dernier. Malheureusement, le temps incertain et la compétition avec un spectacle du village ont entraîné un manque d'affluence.

6. Présentation et adoption des états financiers

6.1 Proposition pour renonciation à la nomination d'un vérificateur externe

Sur proposition de René Racicot, secondé par François Caron, il est proposé de renoncer à la nomination d'un vérificateur externe, le tout adopté à l'unanimité.

6.2 Présentation des états financiers

Les états financiers au 31 décembre 2021 sont présentés. Robert Allard apporte les précisions requises sur les revenus et les dépenses. Il remercie les membres présents de leur générosité et souhaite qu'un membre, indépendant du conseil d'administration, vienne examiner les livres comptables.

Sur proposition de René Racicot, secondé par François Caron, les états financiers au 31 décembre 2021 sont adoptés à l'unanimité.

Par la suite, Robert Allard indique que l'association est soumise à diverses demandes de dons alors que ceci ne relève pas de notre mandat. En réponse partielle à ces demandes, il a été convenu de permettre à divers organismes à but non lucratif de faire une courte présentation à notre assemblée annuelle afin de mieux se faire connaître.

Cette année, *les Papillons de Nominique* nous sont présentés par Julie Verville, présidente de cet organisme qui, depuis 40 ans, offre des activités de jour et de soir, du mardi au vendredi, à une clientèle souffrant de déficience intellectuelle, physique ou autistique. Ces activités récréatives ou artistiques constituent aussi un répit pour les familles tout en développant des compétences chez les bénéficiaires qui sont au nombre de 35\semaine.

7. Elections aux postes d'administrateurs

7.1 Election du président d'élections et des scrutateurs

Sur proposition de Robert Allard, appuyée par Céline Bengle, François Bérichon accepte d'agir comme président d'élection, le tout à l'unanimité.

Sont suggérés comme scrutateurs Robert Allard et Louis Adam, qui acceptent.

Robert Allard rappelle que l'Association est gérée par 9 personnes qui forment le conseil et agissent à titre bénévole. Selon les règlements, les mandats sont de 2 ans et on élit annuellement en alternance, 4 postes et 5 postes.

Sont donc en réélection cette année 5 postes.

Le président d'élections déclare les mises en candidature ouvertes et rappelle qu'il faut un proposeur et un second pour les mises en candidature.

Il précise qu'il y aura élection par l'assemblée si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

7.2 Élections des administrateurs

Robert Allard secondé par Céline Bengle propose France Lafleur qui accepte la mise en candidature.

Louise Hébert Aubé secondée par Louis de Bellefeuille propose Céline Bengle qui accepte aussi la mise en candidature.

Louise Hébert Aubé secondée par France Lafleur propose Bertrand StJean qui accepte la mise en candidature.

Daniele Guay secondée par France Lafleur propose Louise Hébert Aubé qui accepte la mise en candidature.

Christiane Lefrançois, secondée par Claude Guay propose Carl Morin qui accepte la mise en candidature.

Le président d'élection interroge la salle pour vérifier si d'autres candidatures sont proposées.

Compte tenu de l'absence de nouvelles candidatures, il suggère la clôture de la période de mises en candidatures

Sur proposition de Louise Hébert Aubé secondée par France Lafleur et adoptée à l'unanimité, la période de mise en candidature est fermée.

Les 5 personnes sont donc déclarées élues par acclamation au conseil de l'Association, soient les personnes suivantes :

France Lafleur

Céline Bengle

Bertrand St Jean

Louise Hébert Aubé

Carl Morin

Des félicitations sont transmises aux nouveaux élus.

8. Période de questions, commentaires et suggestions

Divers thèmes sont abordés lors des questions et commentaires des membres présents, tels que:

- Données disponibles sur le chemin des Sureaux sur le site?
elles devraient y être mises de même que celles des tributaires.
- Inquiétudes sur les mines de graphite dans le parc au nord de Kiamika
- Présence de plus en plus visible de végétaux au bord de la rive et circulation dans les zones fragiles qui constituent un risque potentiel
- Importance de ne pas remuer les rives
- Poser des bouées restreignant la circulation à 10 pieds de nos quais
- Pouvoir légal pour la patrouille nautique
- Approche proactive contre la présence potentielle de myriophylle à épis dans le ruisseau Jourdain
- Danger de la présence de quais entourés de pneus
- Feuilles noires constituent des sédiments au fond du lac dus à l'importance du secteur forestier
- Ensemencement de 1500 dorés dans le grand lac à la baie du soleil et à la baie Filion et conférence de presse à venir sur le touladi en octobre
- Importance de parler de l'entretien des cours d'eau auprès de la MRC pour l'entretien des rives et le désensablement des lacs et des rivières.

9. Clôture de l'assemblée

Sur proposition de Claude Guay, secondée par Richard Vallières, l'assemblée est levée à 11h17 mais le conseil d'administration invite les participants à demeurer sur place pour échanger et partager un vin d'honneur soulignant le 50ème anniversaire .

Louise Hébert Aubé, secrétaire